

Image not found or type unknown



Quels risques encourons nous

Par **alfa**, le **20/04/2009** à **10:31**

Bonjour, rn nous avons signé un compromis pour l'achat d'une maison qui comprend 3000m² de terrain, cela directement avec les propriétaires. Seulement, auparavant nous avons visité ce même bien avec 1000m² de terrains par le biais d'une agence. rnquels risques encourons nous vis à vis de l'agence ?